



3. CONTRAINTES OPÉRATIONNELLES À LA DIRECTION GÉNÉRALE

3.6 PROTECTION DES ACTIFS

PROPOSITION N° : 134-20-21
APPROBATION : 2021-06-24
RÉVISION :

La direction générale veille à ce que les actifs financiers et matériels du Conseil scolaire Centre-Nord (CSCN) soient protégés et entretenus convenablement et ne soient pas indûment mis à risque.

En conséquence, la direction générale

- 3.6.1 Ne tolère pas que les biens du CSCN soient assurés contre le vol et les accidents pour un montant équivalent de moins de 100 % de leur valeur de remplacement.
- 3.6.2 Ne tolère pas que les membres du Conseil élu, le personnel rémunéré, les bénévoles et l'organisation proprement dite soient protégés par une assurance-responsabilité civile au moins équivalente à la moyenne des assurances du genre souscrites par un conseil scolaire de taille comparable.
- 3.6.3 Ne permet pas que le personnel rémunéré et les bénévoles non assurés aient accès à des sommes d'argent importantes.
- 3.6.4 Ne tolère pas que les installations scolaires et les équipements soient soumis à une usure inhabituelle ou soient mal entretenus.
- 3.6.5 N'expose pas le CSCN, ses conseillers scolaires, le personnel rémunéré ou les bénévoles à des poursuites en responsabilité civile.
- 3.6.6 N'autorise pas d'achat qui
 - a. Peut donner lieu à des conflits d'intérêts réels ou perçus;
 - b. N'est pas cohérent avec les principes d'approvisionnement de qualité acceptable au moindre coût.
- 3.6.7 Ne tolère pas que la propriété intellectuelle, les renseignements et les dossiers du CSCN ne soient pas protégés contre la perte ou les dommages importants.
- 3.6.8 Ne permet pas de prendre une décision qui ne satisfait pas aux normes de contrôle du vérificateur nommé par le Conseil élu.

3.6.9 Ne permet pas que des sommes provenant du fonds d'exploitation soient placées de façon risquée, par exemple dans des obligations d'une catégorie inférieure à la catégorie dite institutionnelle ou dans des comptes sans intérêt, sauf lorsque cela est nécessaire pour faciliter les transactions.